

12 juin 2018

Via courriel

Mélanie Morin : tsaka_yez@yahoo.com
Jason O'Bright : jmobright@gmail.com

Chère Mme Morin,
Cher M. O'Bright,

Objet : Demande d'ouverture d'une école dans la région de Smithers

À la suite de l'évaluation de votre dossier lors de la rencontre publique du 24 février, je confirme, tel qu'entériné par le Conseil d'administration, que votre demande d'ouverture d'une école francophone dans la région de Smithers n'a pas été acceptée.

Ainsi, malgré que votre demande ait été refusée lors de la rencontre publique du 24 février 2018, je vous encourage à poursuivre vos démarches et à identifier davantage d'élèves francophones potentiels afin de soumettre une nouvelle demande. Par ailleurs, l'équipe du CSF demeure disponible pour vous aider dans vos démarches.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique qui s'est déroulé le 2 juin courant à Richmond, j'ai eu une conversation avec M. Pierre Lecourt avec qui j'ai discuté d'options pour offrir un niveau d'éducation francophone à Smithers.

Je vous remercie de votre intérêt envers l'éducation francophone en Colombie-Britannique et je vous prie d'excuser le délai à vous faire parvenir cette communication.

Pour toute question, je vous invite à communiquer avec le secrétaire-trésorier du Conseil scolaire francophone, M. Sylvain Allison à sallison@csf.bc.ca par courriel pour au numéro sans frais, le 1-888-715-2200.

Cordialement,



Marie-France Lapierre
Présidente du Conseil d'administration